



N°1 Août 2023

A75 RÉHABILITATION
COUDES-ISSOIRE

Renforcer la sécurité et préserver la ressource en eau

L'autoroute A75 reliant Coudes à Issoire est confrontée à un défi majeur en matière de sécurité routière. Sa réhabilitation constitue une étape essentielle pour répondre aux normes de sécurité actuelles et offrir aux usagers un trajet plus sûr avec la mise aux normes des Postes d'Appel d'Urgence, la création de zones refuges et l'élargissement de la Bande d'Arrêt d'Urgence.

Une attention particulière est également portée à la préservation de la ressource en eau avec la création de 18 bassins d'assainissement pour gérer les pollutions accidentelles et garantir la qualité de l'eau.

La DIR Massif Central est pleinement engagée dans ce projet de réhabilitation et vous accompagne tout au long de cette période de travaux avec notamment la mise en place de cette lettre Info chantier qui a vocation de vous informer des travaux en cours et à venir et leurs incidences sur vos conditions de circulation.

Bonne lecture à tous !



Point d'étape p. 2

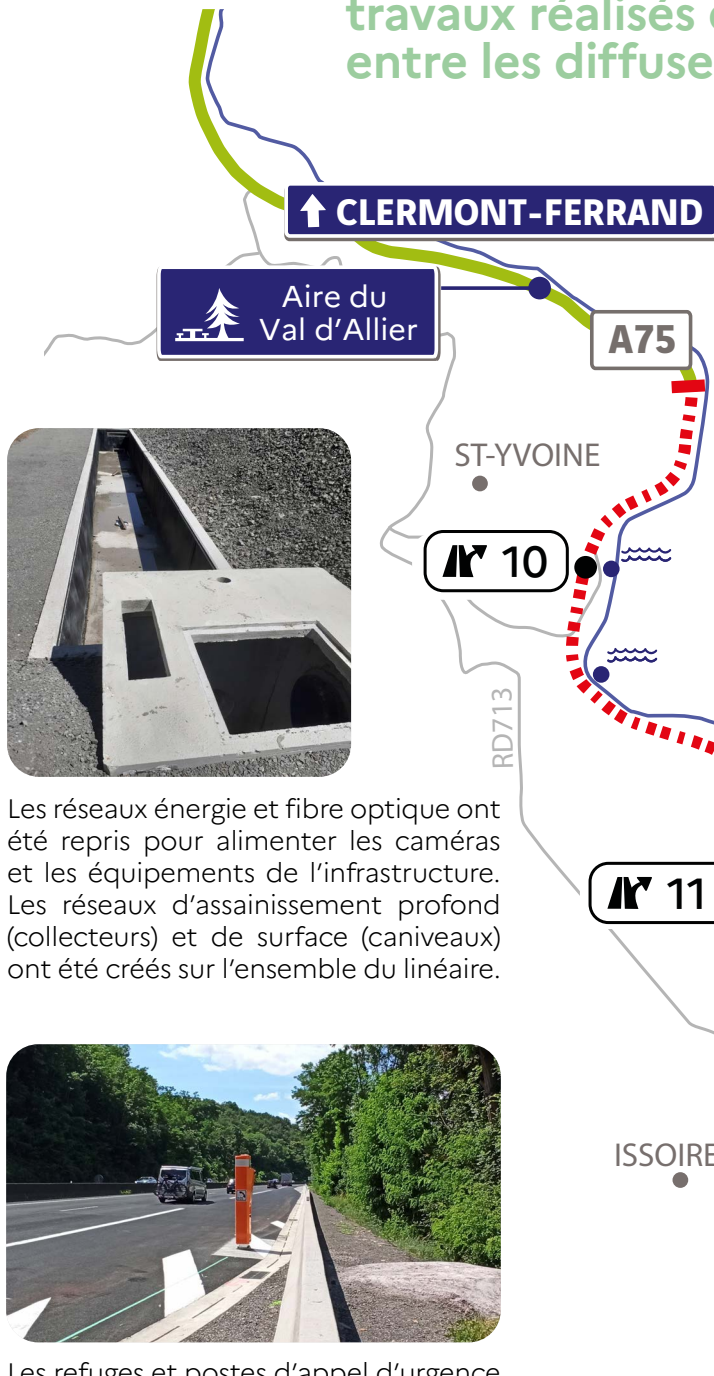
Travaux à venir p. 3

Paroles de... p. 3

Gros plan sur... p. 4

POINT D'ÉTAPE

travaux réalisés dans le sens sud/nord
entre les diffuseurs n°12 et n°10



Les réseaux énergie et fibre optique ont été repris pour alimenter les caméras et les équipements de l'infrastructure. Les réseaux d'assainissement profond (collecteurs) et de surface (caniveaux) ont été créés sur l'ensemble du linéaire.



Les refuges et postes d'appel d'urgence ont été créés et/ou mis aux normes.

La première tranche de travaux concerne 5,1 km au Sud du projet entre les diffuseurs n°12 et n°10. Après une phase préparatoire de deux mois, les travaux du secteur Sud ont débuté en mars 2023.



Six bassins d'assainissement ont été créés.



Les bandes d'arrêt d'urgence et les dispositifs de retenue ont été remis aux normes dans le sens Sud/Nord.

MARS/JUIN. 2023 4 MOIS DE TRAVAUX EN CHIFFRES

6

bassins
CONSTRUITS

2.5 km

RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT
PROFOND
CONSTRUITS

3.5 km

RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT
DE SURFACE
CRÉÉS

4 mois

DE TRAVAUX

11

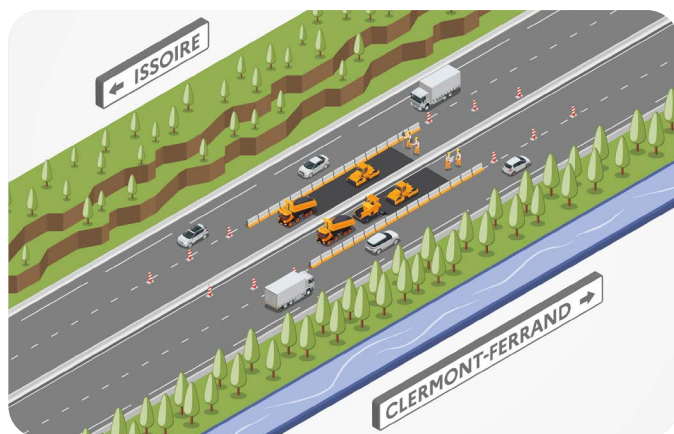
ENTREPRISES
INTERVENANTES



TRAVAUX À VENIR

entre les diffuseurs n°12 et n°10 dès septembre 2023

Les dispositifs de sécurité et d'assainissement situés dans le terre-plein central entre les diffuseurs Issoire Les Prés et La Ribeyre vont être renouvelés. La mise en place de la zone de chantier va impliquer des aménagements de circulation avec des neutralisations de voies.

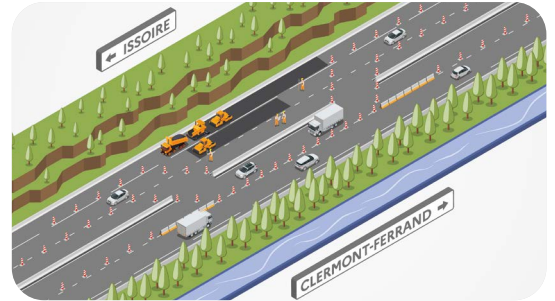


1 8 semaines de neutralisation des voies rapides dans les deux sens de circulation (une seule voie disponible dans chaque sens) :

Traitement du terre-plein central :

- prolongation de l'assainissement profond et création de l'assainissement de surface
- démolition et mise aux normes des dispositifs de retenue

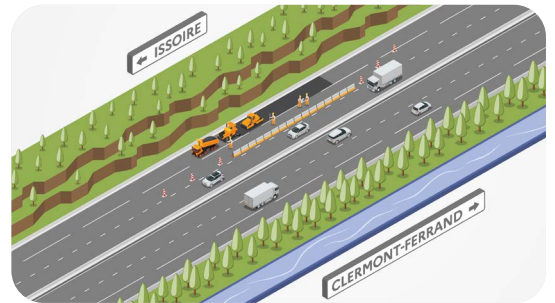
2



2 semaines de basculement de la circulation en direction d'Issoire sur le sens opposé (une seule voie disponible dans les deux sens) :

Réalisation des traversées de chaussées

3



10 semaines de neutralisation de la voie lente en direction d'Issoire (une seule voie de circulation) :

- travaux d'assainissement profond et de surface
- mise aux normes des dispositifs de retenue, bandes d'arrêt d'urgence, refuges et postes d'appel d'urgence.



PAROLES DE...

représentant du maître d'ouvrage

Le volet environnemental est une composante essentielle du projet et engage la maîtrise d'ouvrage à respecter les principes de la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser). Ces engagements visent à minimiser les impacts sur la faune et la flore. Les arrêtés environnementaux, émis par les autorités compétentes, formalisent ces engagements et fixent les obligations à respecter.

William ROUZAIER, responsable du bureau maîtrise d'ouvrage, DIR Massif Central : La démarche ERC à pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être évitées et de compenser les impacts résiduels. Elle s'applique aux projets soumis aux procédures administratives d'autorisation au titre du code de l'environnement. Elle est mise en œuvre sur la base de l'évaluation des impacts du projet sur les enjeux environnementaux et définit les engagements du maître d'ouvrage. La formalisation de ces engagements se fait au travers

des arrêtés environnementaux qui fixent le cap et font l'objet d'un suivi régulier et rigoureux par des experts environnementaux indépendants qui accompagnent la maîtrise d'ouvrage tout au long de la vie des travaux. Ce suivi se traduit par des rapports et comptes-rendus réalisés par les experts sur les actions concrètes mises en place sur le terrain : véritables gardes-fou, ils ont pour mission d'alerter la maîtrise d'ouvrage qui s'assure de la bonne mise en pratique des engagements auprès de l'ensemble des prestataires impliqués sur le chantier.



GROS PLAN SUR... le fonctionnement d'un bassin

La protection de la ressource en eau est un des enjeux majeurs de ces travaux de réhabilitation : au total, 18 bassins d'assainissement vont être créés afin de préserver l'environnement et la qualité de l'eau. Zoom sur leur fonctionnement, en temps normal et en temps de pollution.

Fonctionnement en temps normal :

Collecte des eaux de pluie issues de la chaussée :

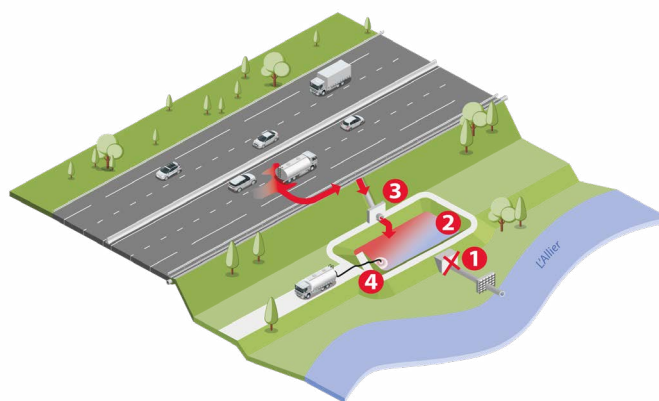
1. passage dans les caniveaux puis dans les collecteurs
2. arrivée dans le bassin
3. rejet de l'eau en milieu naturel (ici la rivière l'Allier)



Fonctionnement en temps de pollution :

Collecte de liquide pollué suite à un accident

1. fermeture de la vanne de sortie du bassin
2. récupération de la pollution dans le bassin
3. fermeture de la vanne d'entrée : pollution confinée
4. pompage et traitement de la pollution



Suivez l'actualité de la réhabilitation de l'autoroute A75 entre Coudes et Issoire sur le site de la DIR Massif Central : www.dir-mc.fr



Le projet est cofinancé dans le cadre du Contrat de Plan État Région par l'État et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Service de l'État dédié à l'exploitation et à l'entretien de l'autoroute A75, et des routes nationales RN88, RN102, RN106, RN122, la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'opération.



Le projet de réhabilitation de l'A75 entre Coudes et Issoire a été Déclaré d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 29 décembre 2022.

